

Etude des rapports EAU & ASSAINISSEMENT 2010 (vus en conseil municipal 10/10/2011)

Rapport sur l'eau (exploitation et distribution)

Dans un réseau de distribution d'eau potable les points à surveiller en particulier sont la qualité sanitaire de l'eau et le "rendement" du réseau. Ce rendement étant le rapport entre le volume d'eau prélevé et le volume facturé (consommé)

Le premier point est toujours bon pour 2010 et 100% des tests sont conformes aux normes en vigueur

Le second point, par contre, n'est plus satisfaisant.

En effet le rendement diminue de 6 points en 2010, passant de 88 % à 82,4 %

C'est le plus faible taux depuis une dizaine d'années

Interrogé, M. Harrouard répond qu'il a été demandé au fermier (Véolia) de le ramener à 85%

C'est une exigence minimale, mais pour autant nous sommes surpris que l'on ne dispose d'aucune explication sur cette baisse significative du rendement. Dire que le réseau est vieux est une réponse ahurissante !

Assainissement, là est le point noir !

Notre station d'épuration a dépassé ou atteint ses capacités nominales:

La charge hydraulique (volume d'effluent entrant traitable) est à 147% du possible, et la charge organique (DBO5*) est désormais à 90 % de la charge maxi, alors qu'il est recommandé de ne pas dépasser 65 %

Or la charge hydraulique importante, significative d'infiltrations massives d'eau claire, provoque un rejet important d'eaux usées non traitées dans la jalle (518 m3 en 2010) !

Dès 2007, Hervé Seyve, avait demandé la préparation de l'extension de la station, voyant bien que compte-tenu entre autres des programmes immobiliers de Martignas, la saturation arrivait à grands pas.

Les projets immobiliers lancés dès 2009 par l'actuelle municipalité ne pourront qu'aggraver les choses. Rappelons que le Président du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement) de Saint Jean d'Illac - Martignas est de droit le maire de Saint Jean d'Illac. Ceci car la station est sur notre territoire !

L'arrêté préfectoral d'autorisation de la station est **caduc** depuis décembre 2009

Dans le tableau suivant, quelques valeurs significatives de la dérive actuelle:

	Capacité max ou norme	Résultat 2008	Résultat 2010	Ecart %
DBO5* (en sortie)	Max 25 mg/l	11,2 mg/litre	15 mg/litre	+ 34%
DBO5 (rejets)		30,1 Kg/jour	49 Kg/jour	+ 62 %
DCO (rejets)		191,9 Kg/jour	250 Kg/jour	+ 30 %
Charge hydraulique	2100 m3/jour	2600 m3/jour	3102 m3/jour	+ 19,3 %

Il est grand temps d'agir, et nous espérons qu'il n'est pas trop tard pour éviter les ennuis !
Les gros programmes immobiliers sortent de terre, et on nous dit que seule une étude pour demander l'extension a été lancée...cet été

* DBO5 Demande Biologique en Oxygène, mesurée sur 5 jours,
Elle permet d'évaluer la fraction biodégradable de la charge polluante carbonée des eaux usées

** DCO Demande Chimique en Oxygène